

## **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT**

### Séance du 03 Mars 2023

**Nombre de conseillers en exercice : 15      Présents : 11      Votants : 14      Absents : 1      Procurations : 3**

**Date de convocation : 27/02/2023**

**Date d'affichage : 27/02/2023**

**L'an deux mille vingt-trois, le trois Mars, à 18h00.**

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Richard FIOLE, Maire.

**Etaient présents : Arocas Claude, Bouat Yvan, Charalambos Jean-Pierre, Coulet Magali, Delmas Alain, Fiol Richard, Fournier Paulette, Frenehard Anne-Marie, Julian Christian, Thomas Sabine, Vernhettes Michel**

**Absents : Aubelaud Vanessa**

**Représentés : Cayron Lionel a donné procuration à Delmas Alain, Galliard Jean-François a donné procuration à Fiol Richard, Govignon Virginie a donné procuration à Bouat Yvan.**

**Objet : CREATION D'EMPLOI PERMANENT      rédacteur principal 1ere classe      **Délibération n° 2023-23****

Vu l'article L313-1 du code général de la fonction publique ;

Vu le tableau des effectifs ;

Le Maire, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu de la mutation d'un agent et d'un surcroît d'activité, il convient de renforcer les effectifs du service du secrétariat de la Mairie.

Le Maire, propose à l'assemblée :

La création d'un emploi de Rédacteur principal de 1ère classe à temps complet pour exercer les fonctions de secrétaire de mairie à compter du 01 Avril 2023.

Le tableau des emplois est ainsi modifié :

Filière : Administrative

Cadre d'emploi : Rédacteur

Grade : Rédacteur principal 1er classe : - ancien effectif 0

- nouvel effectif 1

Filière : Administrative

Cadre d'emploi : Adjoint administratif

Grade : Adjoint administratif Principal 1 ère classe : - ancien effectif 1

Nouvel effectif 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE : d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget

ADOPTE : à l'unanimité des membres présents

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 06 Mars 2023

**Le secrétaire de séance**  
Frénéhard Anne-Marie



**Le Maire,**  
Richard FIOL

